



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Collecte sélective : la CARL passe au jaune

Publié le 18 septembre 2019

Suite à la distribution des poubelles jaunes au Gosier, à Sainte-Anne et à Saint-François, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant débutera la collecte sélective à partir du 25 septembre 2019.

La collecte des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) en porte à porte est désormais possible. Dès le 25 septembre 2019, elle s'effectuera une fois par semaine selon les circuits de collecte habituels.

Avec la mise en place de ce nouveau service de collecte, la Riviera du Levant réaffirme son engagement dans la réduction du tonnage des ordures ménagères (OM) en favorisant le tri. Les nouveaux bacs jaunes finalisent ainsi l'harmonisation des équipements débutés en 2018 sur le territoire avec la mise à disposition des habitants de poubelles individuelles d'ordures ménagères de couleur grise.

Cofinancé par la Région, le FEDER, l'ADEME et la CARL, ce nouveau dispositif favorise la :

- valorisation du maximum de déchets issus du territoire,
- réduction du tonnage d'ordures ménagères (OM) collectés
- limitation de l'enfouissement.

Dans la poubelle jaune, les Emballages Ménagers Recyclables

Les poubelles jaunes, comme les bornes d'apport volontaire jaunes disposées sur le territoire et en déchetterie, constituent la première étape du recyclage des emballages tels que les petits cartons, les canettes et les bouteilles en plastique mais aussi les emballages métalliques et les journaux, papiers. L'ensemble de ces déchets doivent être déposés directement dans le bac sans sac poubelle. La poubelle jaune doit être présentée une fois par semaine selon le calendrier de collecte sélective.

Dans la poubelle grise, les ordures ménagères

Les Ordures Ménagères sont collectées deux fois par semaine par la Riviera du Levant. Seuls les déchets suivants sont acceptés dans la poubelle grise : les briques alimentaires, les emballages avec des restes de repas, les produits laitiers, les couches bébé, les sacs et barquettes en plastiques, les pots de yaourt, le polystyrène ainsi que la vaisselle jetable.

La collecte des EMR à la Désirade

La collecte sélective est collective à la Désirade. Les emballages recyclables sont triés en quatre flux séparés (canettes, plastiques, verres) et déposés aux points d'apport volontaire ou en déchetterie par les habitants. Afin d'assurer une seconde vie aux matériaux et objets, les bouteilles en plastiques sont collectées dans des filets de pêche et les canettes dans des cagettes en bois. Les agents de la déchetterie intercommunale assurent une seconde vérification afin de corriger les éventuelles erreurs avant l'acheminement sous formes de balles. Ces balles de déchets triés assurent la réduction du coût de conditionnement des déchets recyclables sur le site de traitement des déchets. Ce principe novateur de collecte mis en place par la municipalité et la CARL depuis plusieurs années avec l'engagement de la population fait de la Désirade, au sein de la CARL, un territoire innovant et durable.

PLANNINGS DE COLLECTE :

Pensez à sortir votre bac au plus tard à 20h, la veille du jour de collecte.

La collecte des EMR à Sainte-Anne

Zone 1 - JEUDI

Centre ville / RN4

Zone 2 - MERCREDI

500 Pas / Bel Etang / Belle Place / Berard / Berlette / Bois Lomard / Bois Plaisir / Cadet / Calvaire / Castaing / Chateaubrun / Cinq Étangs / Courcelles / Deshauteurs / Douville / Dubellay / Dupré / Gentilly / Goulin / Grands Fonds / Lambert / Le Helleux / Louisiane / Marly / Masselas / Montmain / Morne Tricolore / Moulin de Loery / Pavillon / Poirier / Richeplaine / Saint-Paul / Sainte-Rose / Séo / Surgy / Valette

<https://www.rivieradulevant.fr/informations-transversales/actualites/collecte-selective-la-carl-passe-au-jaune-193?>

Zone 3- JEUDI

Bamboche / Bellevue / Burat / Cambourg / Cavanière / Champvert / Délair / Eucher / Ffrench / Foucher / Gaillarbois / Gissac / Haut de Montmain / Impasse Bois Jolan / Impasse Comin / Impasse Roland Césaire / Impasse Toubana / Lagneau / Lamarre / Liard Saint-Robert / Maudette / Plaisance / Résidence Toubana / Richer / Saint-Louis / Saint-Protais / Vallerah /

La collecte des OM à Sainte-Anne

Zone 1- LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

Centre ville / RN4

Zone 1bis - DIMANCHE (PERMANENCE)

Centre ville / RN4

Zone 2 - LUNDI / VENDREDI

500 Pas / Bel Etang / Belle Place / Berard / Berlette / Bois Lomard / Bois Plaisir / Cadet / Calvaire / Castaing / Chateaubrun / Cinq Étangs / Courcelles / Deshauteurs / Douville / Dubellay / Dupré / Gentilly / Goulin / Grands Fonds / Lambert / Le Helleux / Louisiane / Marly / Masselas / Montmain / Morne Tricolore / Moulin de Loery / Pavillon / Poirier / Richeplaine / Saint-Paul / Sainte-Rose / Séo / Surgy / Valette

Zone 3- MARDI / SAMEDI

Bamboche / Bellevue / Burat / Cambourg / Cavanière / Champvert / Délair / Eucher / Ffrench / Foucher / Gaillarbois / Gissac / Haut de Montmain / Impasse Bois Jolan / Impasse Comin / Impasse Roland Césaire / Impasse Toubana / Lagneau / Lamarre / Liard Saint-Robert / Maudette / Plaisance / Résidence Toubana / Richer / Saint-Louis / Saint-Protais / Vallerah / Visca

La collecte des EMR à Saint-François

Zone 1 - MERCREDI

Aérodrome / Cayenne / Centre ville / Chabot / Golf / Haut du Bourg / Les Salines / Morne a Kaye / Plage d'Etang Buisson / Port / Raisins Clairs / UCPA

Zone 2 - JEUDI

Anse à la Barque / Baie Olive / Bel Arbre / Bellevue / Belloc / Cayenne Nord / Cocoyer / Corot / Daube / Desbonnes / Dubédou / Etang Buisson / Favreau / Frontin / Gorot / Guyot / Labarthe / Meudon / Monplaisir / Pombiray / Raisins Claires / Résidence Anse des Rochers / Route de L'Anse à l'Eau / Route Touristique / Sainte-Marie / Sèze / Trezel / Vezou / Espérance / William / Zamy

Zone 3- MERCREDI

Anse à la Gourde / Belle Allée / Bessot / Bien Désirée / Blonval / Bragelogne / Celcourt / Courcelles / Demeuille / Desvarieux / Hostellerie des Châteaux / Kahouanne / La Coulée / La Simonière / Les Hauts de Saint-François / Letaye / Lotissement du Golf / May / Renneville / Richeplaine / Roche / Route de la Pointe des Châteaux / Saint-Charles / Bois de Vipart / Saint-Jacques / Sainte- Marthe / Souquet / Zevallos

La collecte des OM à Saint-François

Aérodrome / Cayenne / Centre ville / Chabot / Golf / Haut du Bourg / Les Salines / Morne a Kaye / Plage d'Etang Buisson / Port / Raisins Clairs / UCPA

Zone 1bis - DIMANCHE (PERMANENCE)

Aérodrome / Cayenne / Centre ville / Chabot / Golf / Haut du Bourg / Les Salines / Morne a Kaye / Plage d'Etang Buisson / Port / Raisins Clairs / UCPA

Zone 2 - MARDI / SAMEDI

Anse à la Barque / Baie Olive / Bel Arbre / Bellevue / Belloc / Cayenne Nord / Cocoyer / Corot / Daube / Desbonnes / Dubédou / Etang Buisson / Favreau / Frontin / Gorot / Guyot / Labarthe / Meudon / Monplaisir / Pombiray / Raisins Claires / Résidence Anse des Rochers / Route de L'Anse à l'Eau / Route Touristique / Sainte-Marie / Sèze / Trezel / Vezou / Espérance / William / Zamy

Zone 3- LUNDI / VENDREDI

Anse à la Gourde / Belle Allée / Bessot / Bien Désirée / Blonval / Bragelogne / Celcourt / Courcelles / Demeuille / Desvarieux / Hostellerie des Châteaux / Kahouanne / La Coulée / La Simonière / Les Hauts de Saint-François / Letaye / Lotissement du Golf / May / Renneville / Richeplaine / Roche / Route de la Pointe des Châteaux / Saint-Charles / Bois de Vipart / Saint-Jacques / Sainte- Marthe / Souquet / Zevallos

La collecte des EMR au Gosier

Zone 1-JEUDI

Bas du Fort / Centre ville (axes principaux) / Grand Baie / Montauban / Pointe de la Verdure / Poucet / RN4

Zone 2 MERCREDI

<https://www.rivieradulevant.fr/informations-transversales/actualites/collecte-selective-la-carl-passe-au-jaune-193?>

Belle Plaine / Besson / Blanchard / Champagne / Cocoyer / Dampierre / Dunoyer / Goyave / Grand / Bois Ouest / L'Houëzel / La Jarre / Labouaye / Labrousse / Leroux / Mathurin / Périnet / Saint-Félix

Zone 3 JEUDI

Beaumanoir / Bellevue / Bernard / Grand Bois Ouest / Guiampo / Impasses Centre ville / Impasses de Bas du Fort / Impasses de Grande Ravine / Impasses Montauban / Impasses Petit-Havre / Impasses Poucet / Impasses RN4 / Impasses Saline / Mare-Gaillard / Moreau / Pliane / Port Blanc / Providence / Tombeau

La collecte des OM au Gosier

Zone 1 LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

Bas du Fort / Centre ville (axes principaux) / Grand Baie / Montauban / Pointe de la Verdure / Poucet / RN4

Zone 1 bis DIMANCHE (PERMANENCE)

Bas du Fort / Centre ville (axes principaux) / Grand Baie / Montauban / Pointe de la Verdure / Poucet / RN4

Zone 2 LUNDI / VENDREDI

Belle Plaine / Besson / Blanchard / Champagne / Cocoyer / Dampierre / Dunoyer / Goyave / Grand / Bois Ouest / L'Houëzel / La Jarre / Labouaye / Labrousse / Leroux / Mathurin / Périnet / Saint-Félix

Zone 3 MARDI / SAMEDI

Beaumanoir / Bellevue / Bernard / Grand Bois Ouest / Guiampo / Impasses Centre ville / Impasses de Bas du Fort / Impasses de Grande Ravine / Impasses Montauban / Impasses Petit-Havre / Impasses Poucet / Impasses RN4 / Impasses Saline / Mare-Gaillard / Moreau / Pliane / Port Blanc / Providence / Tombeau

Suite à la distribution des poubelles jaunes au Gosier, à Sainte-Anne et à Saint-François, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant débutera la collecte sélective à partir du 25 septembre 2019.

La collecte des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) en porte à porte est désormais possible. Dès le 25 septembre 2019, elle s'effectuera une fois par semaine selon les circuits de collecte habituels

Avec la mise en place de ce nouveau service de collecte, la Riviera du Levant réaffirme son engagement dans la réduction du tonnage des ordures ménagères (OM) en favorisant le tri. Les nouveaux bacs jaunes finalisent ainsi l'harmonisation des équipements débutés en 2018 sur le territoire avec la mise à disposition des habitants de poubelles individuelles d'ordures ménagères de couleur grise.

Cofinancé par la Région, le FEDER, l'ADEME et la CARL, ce nouveau dispositif favorise la:

- valorisation du maximum de déchets issus du territoire,
- réduction du tonnage d'ordures ménagères (OM) collectés
- limitation de l'enfouissement.

Dans la poubelle jaune, les Emballages Ménagers Recyclables

Les poubelles jaunes, comme les bornes d'apport volontaire jaunes disposées sur le territoire et en déchetterie, constituent la première étape du recyclage des emballages tels que les petits cartons, les canettes et les bouteilles en plastique mais aussi les emballages métalliques et les journaux, papiers. L'ensemble de ces déchets doivent être déposés directement dans le bac sans sac poubelle. La poubelle jaune doit être présentée une fois par semaine selon le calendrier de collecte sélective.

Dans la poubelle grise, les ordures ménagères

Les Ordures Ménagères sont collectées deux fois par semaine par la Riviera du Levant. Seuls les déchets suivants sont acceptés dans la poubelle grise : les briques alimentaires, les emballages avec des restes de repas, les produits laitiers, les couches bébé, les sacs et barquettes en plastiques, les pots de yaourt, le polystyrène ainsi que la vaisselle jetable.

La collecte des EMR à la Désirade

La collecte sélective est collective à la Désirade. Les emballages recyclables sont triés en quatre flux séparés (canettes, plastiques, verres) et déposés aux points d'apport volontaire ou en déchetterie par les habitants. Afin d'assurer une seconde vie aux matériaux et objets, les bouteilles en plastiques sont collectées dans des filets de pêche et les canettes dans des cagettes en bois. Les agents de la déchetterie intercommunale assurent une seconde vérification afin de corriger les éventuelles erreurs avant l'acheminement sous formes de balles. Ces balles de déchets triés assurent la réduction du coût de conditionnement des déchets recyclables sur le site de traitement des déchets. Ce principe novateur de collecte mis en place par la municipalité et la CARL depuis plusieurs années avec l'engagement de la population fait de la Désirade, au sein de la CARL, un territoire innovant et durable.

PLANNINGS DE COLLECTE :

Pensez à sortir votre bac au plus tard à 20h, la veille du jour de collecte.

La collecte des EMR à Sainte-Anne

Zone 1 - JEUDI

<https://www.rivieradulevant.fr/informations-transversales/actualites/collecte-selective-la-carl-passe-au-jaune-193?>

Centre ville / RN4

Zone 2 - MERCREDI

500 Pas / Bel Etang / Belle Place / Berard / Berlette / Bois Lomard / Bois Plaisir / Cadet / Calvaire / Castaing / Chateaubrun / Cinq Étangs / Courcelles / Deshauteurs / Douville / Dubellay / Dupré / Gentilly / Goulin / Grands Fonds / Lambert / Le Helleux / Louisiane / Marly / Masselas / Montmain / Morne Tricolore / Moulin de Loery / Pavillon / Poirier / Richeplaine / Saint-Paul / Sainte-Rose / Séo / Surgy / Valette

Zone 3- JEUDI

Bamboche / Bellevue / Burat / Cambourg / Cavanière / Champvert / Délair / Eucher / Ffrench / Foucher / Gaillarbois / Gissac / Haut de Montmain / Impasse Bois Jolan / Impasse Comin / Impasse Roland Césaire / Impasse Toubana / Lagneau / Lamarre / Liard Saint-Robert / Maudette / Plaisance / Résidence Toubana / Richer / Saint-Louis / Saint-Protais / Vallerah /

La collecte des OM à Sainte-Anne

Zone 1- LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

Centre ville / RN4

Zone 1bis - DIMANCHE (PERMANENCE)

Centre ville / RN4

Zone 2 - LUNDI / VENDREDI

500 Pas / Bel Etang / Belle Place / Berard / Berlette / Bois Lomard / Bois Plaisir / Cadet / Calvaire / Castaing / Chateaubrun / Cinq Étangs / Courcelles / Deshauteurs / Douville / Dubellay / Dupré / Gentilly / Goulin / Grands Fonds / Lambert / Le Helleux / Louisiane / Marly / Masselas / Montmain / Morne Tricolore / Moulin de Loery / Pavillon / Poirier / Richeplaine / Saint-Paul / Sainte-Rose / Séo / Surgy / Valette

Zone 3- MARDI / SAMEDI

Bamboche / Bellevue / Burat / Cambourg / Cavanière / Champvert / Délair / Eucher / Ffrench / Foucher / Gaillarbois / Gissac / Haut de Montmain / Impasse Bois Jolan / Impasse Comin / Impasse Roland Césaire / Impasse Toubana / Lagneau / Lamarre / Liard Saint-Robert / Maudette / Plaisance / Résidence Toubana / Richer / Saint-Louis / Saint-Protais / Vallerah / Visca

La collecte des EMR à Saint-François

Zone 1 - MERCREDI

Aérodrome / Cayenne / Centre ville / Chabot / Golf / Haut du Bourg / Les Salines / Morne a Kaye / Plage d'Etang Buisson / Port / Raisins Clairs / UCPA

Zone 2 - JEUDI

Anse à la Barque / Baie Olive / Bel Arbre / Bellevue / Belloc / Cayenne Nord / Cocoyer / Corot / Daube / Desbonnes / Dubédou / Etang Buisson / Favreau / Frontin / Gorot / Guyot / Labarthe / Meudon / Monplaisir / Pombiray / Raisins Clairs / Résidence Anse des Rochers / Route de L'Anse à l'Eau / Route Touristique / Sainte-Marie / Sêze / Trezel / Vezou / Espérance / William / Zamy

Zone 3- MERCREDI

Anse à la Gourde / Belle Allée / Bessot / Bien Désirée / Blonval / Bragelogne / Celcourt / Courcelles / Demeuille / Desvarieux / Hostellerie des Châteaux / Kahouanne / La Coulée / La Simonière / Les Hauts de Saint-François / Letaye / Lotissement du Golf / May / Renneville / Richeplaine / Roche / Route de la Pointe des Châteaux / Saint-Charles / Bois de Vipart / Saint-Jacques / Sainte- Marthe / Souquet / Zevallos

La collecte des OM à Saint-François

Aérodrome / Cayenne / Centre ville / Chabot / Golf / Haut du Bourg / Les Salines / Morne a Kaye / Plage d'Etang Buisson / Port / Raisins Clairs / UCPA

Zone 1bis - DIMANCHE (PERMANENCE)

Aérodrome / Cayenne / Centre ville / Chabot / Golf / Haut du Bourg / Les Salines / Morne a Kaye / Plage d'Etang Buisson / Port / Raisins Clairs / UCPA

Zone 2 - MARDI / SAMEDI

Anse à la Barque / Baie Olive / Bel Arbre / Bellevue / Belloc / Cayenne Nord / Cocoyer / Corot / Daube / Desbonnes / Dubédou / Etang Buisson / Favreau / Frontin / Gorot / Guyot / Labarthe / Meudon / Monplaisir / Pombiray / Raisins Clairs / Résidence Anse des Rochers / Route de L'Anse à l'Eau / Route Touristique / Sainte-Marie / Sêze / Trezel / Vezou / Espérance / William / Zamy

Zone 3- LUNDI / VENDREDI

Anse à la Gourde / Belle Allée / Bessot / Bien Désirée / Blonval / Bragelogne / Celcourt / Courcelles / Demeuille / Desvarieux / Hostellerie des Châteaux / Kahouanne / La Coulée / La Simonière / Les Hauts de Saint-François / Letaye / Lotissement du Golf / May / Renneville / Richeplaine / Roche / Route de la Pointe des Châteaux / Saint-Charles / Bois de Vipart / Saint-Jacques / Sainte- Marthe / Souquet / Zevallos

<https://www.rivieradulevant.fr/informations-transversales/actualites/collecte-selective-la-carl-passe-au-jaune-193?>

La collecte des EMR au Gosier

Zone 1-JEUDI

Bas du Fort / Centre ville (axes principaux) / Grand Baie / Montauban / Pointe de la Verdure / Poucet / RN4

Zone 2 MERCREDI

Belle Plaine / Besson / Blanchard / Champagne / Cocoyer / Dampierre / Dunoyer / Goyave / Grand / Bois Ouest / L'Houëzel / La Jarre / Labouaye / Labrousse / Leroux / Mathurin / Périnet / Saint-Félix

Zone 3 JEUDI

Beaumanoir / Bellevue / Bernard / Grand Bois Ouest / Guiampo / Impasses Centre ville / Impasses de Bas du Fort / Impasses de Grande Ravine / Impasses Montauban / Impasses Petit-Havre / Impasses Poucet / Impasses RN4 / Impasses Saline / Mare-Gaillard / Moreau / Pliane / Port Blanc / Providence / Tombeau

La collecte des OM au Gosier

Zone 1 LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

Bas du Fort / Centre ville (axes principaux) / Grand Baie / Montauban / Pointe de la Verdure / Poucet / RN4

Zone 1 bis DIMANCHE (PERMANENCE)

Bas du Fort / Centre ville (axes principaux) / Grand Baie / Montauban / Pointe de la Verdure / Poucet / RN4

Zone 2 LUNDI/ VENDREDI

Belle Plaine / Besson / Blanchard / Champagne / Cocoyer / Dampierre / Dunoyer / Goyave / Grand / Bois Ouest / L'Houëzel / La Jarre / Labouaye / Labrousse / Leroux / Mathurin / Périnet / Saint-Félix

Zone 3 MARDI / SAMEDI

Beaumanoir / Bellevue / Bernard / Grand Bois Ouest / Guiampo / Impasses Centre ville / Impasses de Bas du Fort / Impasses de Grande Ravine / Impasses Montauban / Impasses Petit-Havre / Impasses Poucet / Impasses RN4 / Impasses Saline / Mare-Gaillard / Moreau / Pliane / Port Blanc / Providence / Tombeau



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-RAPHAËL / LA DÉTRADE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00